

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mercredi 14 avril 2021 à 19h à la mairie
sous la présidence de Madame DELANDE Carole, Maire

PRESENTS : Mmes NABBEN, BAUER, FERNANDEZ, CHARTON, OUSMER, BOULLET,
Mrs RICHARD, MELLIER, BIDARD, PETIT, DUBOIS, COLLEMARE,
LEVACHER,

ABSENTE : Madame OULLIER donne pouvoir à Madame OUSMER

Secrétaire de mairie : Monsieur de LAROSIERE

MODIFICATION STATUTAIRE ET EXTENSION DE PERIMETRE DU SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (SE 60)

Le conseil municipal décide

D'approuver la modification des statuts du Syndicat portant extension du périmètre à la communauté
de communes Thelloise.

ADHESION DE LA CCVT AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OISE (SMTCO)

Madame le Maire rappelle que le Conseil Communautaire, lors de sa séance en date du 23 février
2021, a délibéré à l'unanimité afin d'adhérer au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise et
a adopté les statuts joints en annexe de la présente délibération.

En application de l'article l'article L 521627 du CGCT,

Madame le Maire propose d'autoriser Monsieur le Président de la CCVT à adhérer au SMTCO.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 13 voix pour, 1 contre, 1 abstention.

Donne son accord à la CCVT afin que celle-ci adhère au SMTCO.

Le Maire de la commune est chargé de l'exécution de la présente délibération.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 conforme au compte de
gestion de Monsieur le Percepteur de Méru.

Résultat de clôture de l'exercice **2019** : 293 378.41 euros

Résultat de clôture de l'exercice **2020** : 337 742.04 euros

TAUX IMPOSITION 2021

Les Membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux et
de conserver les mêmes taux qu'en 2020.

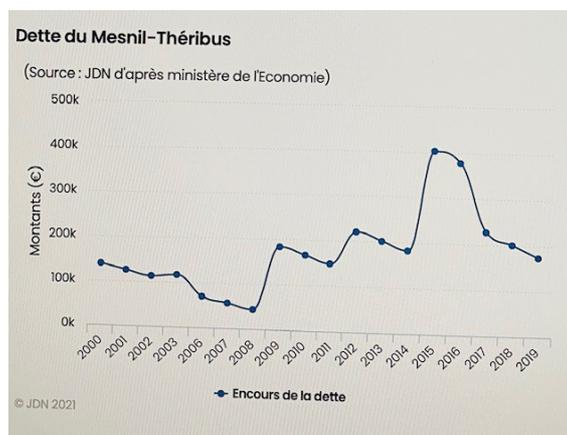
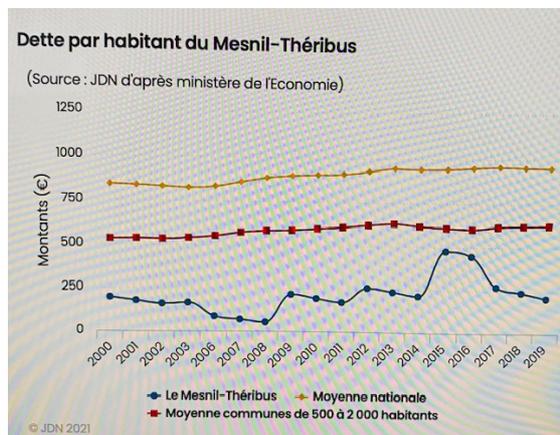
	BASES	TAUX	PRODUITS
Taxe foncière bâtie	483 0900	42.44	205 367
Taxe foncière non bâtie	12 387	30.66	12 387
			217 754

BUDGET 2021

Les Membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité le budget 2021

Equilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 781 996 euros

Equilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 211 070 euros



ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Le comité des Fêtes	6500 euros
Association de parents (APEMT)	200 euros
Le jardin des partages	200 euros
Association Rur'Art	200 euros
Amical des pompiers	200 euros

QUESTIONS DIVERSES

Mme Nabben propose de mettre en place un distributeur à pain ainsi qu'un plan de notre village.

Suite à de nombreuses sollicitations des administrés concernant les véhicules garés rue de la Fontaine, il a été proposé de mettre en place des poteaux de bois afin que les véhicules ne s'y garent plus pour préserver cet espace naturel.

La Mairie vous informe qu'à partir du 19 juin avec la levée du couvre-feu, les horaires de permanence du mardi et vendredi de 18h à 20h seront rétablis.

La Fête nationale devrait avoir lieu (sous condition sanitaire) le 10 juillet 2021.

Prochaine réunion de conseil le 25 juin 2021 à 20h

PRENEZ SOIN DE VOUS

PRENONS SOIN LES UNS DES AUTRES#